

Médecins du Monde (Canada)
États financiers
31 mars 2026

Médecins du Monde (Canada)

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2026

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	12

Aux administrateurs de
Médecins du Monde (Canada)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Médecins du Monde (Canada) (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Brossard (Québec)
Le 2 juillet 2026

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A135248

Médecins du Monde (Canada)

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Produits		
Financement de projets internationaux, MAECD	15 973 103	12 721 164
Financement de projets nationaux, Montréal (annexe A)	1 824 133	1 775 307
Financement de projets internationaux, autres bailleurs	505 437	782 266
Revenus de gestion de projets internationaux	665 032	648 172
Revenus de gestion de projets nationaux	236 866	243 350
	19 204 571	16 170 259
Autres produits		
Activités de financement et collectes de fonds	3 121 196	3 368 537
Apports reçus sous forme de services rendus	290 562	251 454
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	166 069	42 081
Autres produits	83 894	96 555
	3 661 721	3 758 627
	22 866 292	19 928 886
Charges		
Frais de projets internationaux, MAECD	15 973 103	12 721 164
Frais de projets nationaux, Montréal (annexe A)	3 158 063	3 086 994
Frais de projets internationaux, autres bailleurs	505 437	782 266
Amortissement des immobilisations corporelles	212 312	79 368
Contribution de Médecins du Monde à la réalisation de projets internationaux	215 852	262 164
	20 064 767	16 931 956
Autres charges		
Frais d'administration (annexe B)	1 738 112	2 049 627
Activités de financement et collectes de fonds	426 220	245 159
Relations publiques, communications et marketing	201 942	341 566
Apports reçus sous forme de services rendus	290 562	251 454
Réseau international de Médecins du Monde	56 641	37 315
Développement de projets	53 865	25 426
	2 767 342	2 950 547
	22 832 109	19 882 503
Excédent des produits sur les charges	34 183	46 383

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Médecins du Monde (Canada)

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2026

				2026	2025
	<i>Investi en immobilisations corporelles</i>	<i>Affecté (note 9)</i>	<i>Non affecté</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	103 639	604 680	256 724	965 043	1 223 678
Excédent des produits sur les charges	-	-	34 183	34 183	46 383
Acquisition d'immobilisations corporelles - bâtiment	1 653 991	-	(1 653 991)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles - autres	64 670	-	(64 670)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(212 312)	-	212 312	-	-
Augmentation des apports et subventions à recevoir afférents aux immobilisations corporelles	(1 116 504)	-	1 116 504	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(564 148)	-	564 148	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	166 069	-	(166 069)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	26 660	-	(26 660)	-	-
Utilisation de l'actif net non affecté pour l'acquisition d'immobilisations corporelles - bâtiment	-	-	(194 982)	(194 982)	(305 018)
Solde à la fin	122 065	604 680	77 499	804 244	965 043

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Médecins du Monde (Canada)

Bilan

31 mars 2026

	2026	2025
Actif		
Court terme		
Encaisse	4 738 632	6 980 879
Placements	604 000	604 000
Taxes de vente à recevoir	148 148	343 166
Avances aux partenaires internationaux	848 075	1 019 949
Apports et subventions à recevoir	690 726	432 819
Apports et subventions à recevoir afférents aux immobilisations corporelles	83 496	1 200 000
Frais payés d'avance	47 753	36 041
	7 160 830	10 616 854
Immobilisations corporelles (note 3)	5 597 166	4 090 817
	12 757 996	14 707 671
Passif		
Court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	320 916	513 154
Avances dues aux partenaires internationaux	1 051 461	304 301
Apports reportés (note 6)	5 022 778	7 737 995
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	28 300	59 165
	6 423 455	8 614 615
Dette à long terme (note 8)	1 661 277	1 657 072
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 7)	3 869 020	3 470 941
	11 953 752	13 742 628
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles	122 065	103 639
Affecté	604 680	604 680
Non affecté	77 499	256 724
	804 244	965 043
	12 757 996	14 707 671

Engagement (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


administrateur


administrateur

Médecins du Monde (Canada)
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2026

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	34 183	46 383
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	212 312	79 368
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(166 069)	(42 081)
	80 426	83 670
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	910 102	(671 007)
	990 528	(587 337)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 718 661)	(3 982 514)
Activités de financement		
Augmentation de la dette à long terme	-	1 720 817
Remboursement de la dette à long terme	(26 660)	(4 580)
Variation des apports reportés afférents aux projets et des apports à recevoir, montant net	(1 487 454)	2 859 543
	(1 514 114)	4 575 780
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 242 247)	5 929
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	6 980 879	6 974 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	4 738 632	6 980 879

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et objectif de l'organisme

Médecins du Monde (Canada) (l'« Organisme ») est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'objet pour lequel l'Organisme a été constitué est de soigner les populations les plus vulnérables dans les situations de crise et d'exclusion partout dans le monde et, ce faisant, de témoigner des atteintes aux droits de la personne et de toute entrave à l'accès aux soins.

2. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et l'estimation des frais courus dans les créditeurs et charges à payer.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports en contributions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et en fonction des prévisions approuvées par les bailleurs de fonds. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Frais d'administration attribués aux projets

Les frais d'administration attribués aux projets, soit le loyer, l'amortissement, les frais de télécommunications, et autres (annexe B), sont établis selon les taux accordés par les bailleurs de fonds pour l'administration des projets.

Apports reçus sous forme de services rendus

Dans le cadre de son fonctionnement, l'Organisme a recours aux services de volontaires et de bénévoles. Ces services sont présentés dans les produits de l'Organisme. Les apports des volontaires constatés représentent l'écart entre l'allocation mensuelle versée et la rémunération selon les règles courantes pour ces types de services rendus. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon un taux horaire minimal du marché pour des services similaires. En date du 31 mars 2026, ce montant correspondait à 290 562 \$ (251 454 \$ en date du 31 mars 2025).

Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères

L'Organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiment	Amortissement linéaire	40 ans
Matériel roulant	Amortissement dégressif	15 %
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des avances aux partenaires internationaux et des apports et subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs et des charges à payer, des avances dues aux partenaires internationaux et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	<i>2026 Valeur nette</i>	<i>2025 Valeur nette</i>
Bâtiment	5 600 746	158 847	5 441 899	3 930 308
Matériel roulant	100 417	71 458	28 959	34 070
Mobilier et équipement de bureau	187 994	134 882	53 112	35 555
Matériel informatique	140 016	76 507	63 509	47 354
Améliorations locatives	338 422	328 735	9 687	43 530
	6 367 595	770 429	5 597 166	4 090 817

4. Emprunt bancaire et facilités de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit non utilisée, d'un montant maximal de 100 000 \$ (100 000 \$ en 2025), renouvelable annuellement, au taux préférentiel majoré de 4 % (taux préférentiel majoré de 4 % en 2025).

5. Comptes créditeurs et charges à payer

	<i>2026</i>	<i>2025</i>
Comptes créditeurs et charges à payer	38 444	114 455
Salaires et vacances courus	282 472	398 699
	320 916	513 154

6. Apports reportés

Les apports reportés représentent des subventions et des contributions non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges de projets.

	2026	2025
Solde au début	7 737 995	6 717 625
Contributions de l'exercice	18 147 170	19 528 540
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(20 965 796)	(18 898 729)
Variation des contributions et des subventions à recevoir	103 409	390 559
Solde à la fin	5 022 778	7 737 995

7. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont constitués d'apports, reçus sous forme de dons et de subventions, dans le cadre d'une campagne de financement pour l'acquisition et l'adaptation d'un bâtiment, d'un camion de soins, ainsi que pour des améliorations à effectuer dans les nouveaux locaux administratifs et la clinique. Ces apports sont amortis selon la même méthode et au même taux d'amortissement que les actifs correspondants.

	2026	2025
Solde au début	3 470 941	82 506
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	564 148	3 430 516
Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(166 069)	(42 081)
Solde à la fin	3 869 020	3 470 941

8. Dette à long terme

	2026	2025
Prêt à terme d'un montant de 980 817 \$, portant intérêt au taux fixe de 5,93 %, remboursable au moyen de versements mensuels égaux de 6 973 \$, incluant le capital et les intérêts, à compter de novembre 2024, sur une période d'amortissement de 20 ans; le prêt est renouvelable en novembre 2027 ^(a)	949 577	976 237
Prêt à terme d'un montant de 740 000 \$, portant intérêt au taux de 5,57 % pour un premier terme fixe de cinq ans, échéant en janvier 2030; le prêt est amorti sur une période de 15 ans, avec remboursement du capital en un seul versement à l'échéance; les intérêts sont exigibles annuellement, le 30 septembre, à compter de 2026 ^(b)	740 000	740 000
	1 689 577	1 716 237
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	28 300	59 165
	1 661 277	1 657 072

8. Dette à long terme (suite)

- a) Le prêt à terme est garanti par une hypothèque immobilière de 1 000 000 \$ sur le bâtiment d'une valeur comptable nette de 5 441 899\$. Il peut être déboursé en un ou plusieurs versements, notamment en fonction de l'avancement des travaux, et sous réserve du respect des conditions imposées par le prêteur. Ce prêt comporte également diverses obligations, notamment en matière d'assurance, d'entretien de l'immeuble, de conformité aux normes environnementales ainsi que des restrictions concernant l'aliénation ou la modification de l'immeuble. Il inclut également des clauses de solidarité et d'indivisibilité.
- b) Le prêt à terme est garanti par une hypothèque immobilière de deuxième rang sur l'immeuble, d'une valeur comptable nette de 5 441 899\$, ainsi que sur les loyers et les indemnités d'assurance y afférents. Le prêt est remboursable par anticipation sans pénalité, uniquement à la date de paiement des intérêts. Les intérêts sont exigibles annuellement, le 30 septembre, à compter de 2026.

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2027	28 300
2028	30 012
2029	31 697
2030	33 464
2031	35 342
Autres	1 530 762

9. Affectations d'origine interne

Le conseil d'administration a affecté un montant total de 604 680 \$ au fonds de réserve (604 680 \$ au 31 mars 2025), qui a pour but de pourvoir à toute obligation de nature financière qui pourrait survenir au cours des prochains exercices. L'Organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Taxes de vente à recevoir	195 018	(293 464)
Avances aux partenaires internationaux	171 874	35 848
Frais payés d'avance	(11 712)	(323)
Comptes créditeurs et charges à payer	(192 238)	23 066
Avances dues aux partenaires internationaux	747 160	(436 134)
	910 102	(671 007)

11. Engagement

L'engagement pris par l'Organisme en vertu d'un bail de location d'espace pour ses anciens locaux, échéant en juillet 2026, totalise 31 000 \$.

12. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes créditeurs, ses charges à payer, ses avances dues aux partenaires internationaux et sa dette à long terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié à son encaisse, aux avances aux partenaires internationaux et à ses apports et subventions à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

L'Organisme est exposé au risque de change, car les dépenses effectuées pour les projets situés à l'extérieur du Canada sont conclues principalement en dollars américains et en gourdes. Le risque de change est toutefois non significatif au 31 mars 2026.

Encaisse - 31 mars 2026		
	Devises	Dollars canadiens \$
Dollars américains	20 629	28 755
Gourdes	3 947 457	41 606

Au 31 mars 2025, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

Encaisse - 31 mars 2025		
	Devises	Dollars canadiens \$
Dollars américains	50 714	73 369
Gourdes	2 610 054	28 907

13. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2025 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2026.

Médecins du Monde (Canada)
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2026

2026 **2025**

Annexe A - Financement et frais de projets nationaux, Montréal

Produits

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	901 704	378 566
Direction régionale de la santé publique de Montréal	505 613	465 749
Santé Canada - Service aux autochtones	91 242	80 573
BINAM/Ville de Montréal	191 442	139 083
Ententes de services et conférences	1 947	5 833
Financement du programme de soutien psychologique	73 463	76 366
Réseau de la communauté autochtone à Montréal	-	528 689
Projet de travailleur de soutien autochtone	58 722	100 448
Dons liés - activités de financement et collectes de fonds	1 333 930	1 311 687
Apports reçus sous forme de services rendus	142 691	154 485
	3 300 754	3 241 479

Charges

Salaires et charges sociales	2 445 109	2 404 119
Honoraires de psychologues consultants	176 225	221 681
Frais d'activités	217 428	205 066
Frais de fonctionnement	308 680	241 047
Coûts d'exploitation du camion de soins	10 621	15 081
	3 158 063	3 086 994

Apports reçus sous forme de services rendus	142 691	154 485
	3 300 754	3 241 479

Annexe B - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	1 371 565	1 322 206
Loyer et charges locatives	102 930	120 736
Services professionnels	91 787	98 327
Entretien informatique	60 993	85 337
Recrutement et formation	12 797	494
Déplacements	2 779	22 509
Frais de représentation	12 803	9 217
Frais de gestion	26 539	31 651
Planification stratégique	189	19 604
Fournitures de bureau	2 690	5 787
Intérêts et frais bancaires	7 649	8 058
Assurances des administrateurs	9 480	15 059
Frais de communication	3 589	6 858
Dépenses liées au conseil d'administration	4 927	2 110
Photocopies et impressions	996	2 083
Messagerie et poste	471	229
Dépenses liées à l'acquisition de bâtiment	35 661	305 600
Gain de change	(9 733)	(6 238)
	1 738 112	2 049 627